



**Confédération
des syndicats nationaux**

Mémoire présenté par
la Confédération des syndicats nationaux

au Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques

lors de la consultation sur les travaux d'élaboration
du Plan d'électrification et de changements climatiques

10 octobre 2019

Confédération des syndicats nationaux
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél. : 514 598-2271
Télec. : 514 598-2052
www.csn.qc.ca

Introduction

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) est une organisation syndicale composée de près de 1 500 syndicats. Elle regroupe plus de 300 000 travailleuses et travailleurs œuvrant dans quelque 4 500 lieux de travail et réunis sur une base sectorielle ou professionnelle dans huit fédérations, ainsi que sur une base régionale dans treize conseils centraux, principalement sur le territoire du Québec.

Nous remercions le gouvernement du Québec de nous offrir l'occasion de transmettre nos appréciations et nos préoccupations quant à l'action gouvernementale en matière de lutte contre les changements climatiques. Nous sommes interpellés et touchés par les enjeux environnementaux et énergétiques puisque nous sommes acteurs du développement économique et social du Québec dans une perspective de développement durable. Nous représentons plusieurs syndicats des secteurs de l'énergie, de l'industrie (comme la production d'aluminium, les pâtes et papiers, les mines, les cimenteries), et la transformation alimentaire. Nous sommes aussi présents dans la filière du transport, tant dans la fabrication de matériel roulant que dans le transport des marchandises et des personnes.

Nous déplorons que cette consultation soit uniquement sur invitation alors que s'amorce la réflexion collective sur les effets sociaux et économiques d'une transition¹ sur la main-d'œuvre. À notre avis, une consultation ciblée prive la population d'un débat démocratique et transparent qui permettrait à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de mieux comprendre cet enjeu complexe.

Selon nous, il devient impératif de changer radicalement notre façon de produire, de consommer et de concevoir notre rapport à l'environnement. Toutefois, c'est dans la manière de transformer notre économie que les travaux tardent à se déployer, faute de leadership politique et de ressources. Les efforts à venir devront être considérables. Les politiques et les programmes sur les enjeux climatiques et sur la protection de la diversité biologique devraient être considérés avec plus d'importance et intégrés dans toutes les sphères de notre société. Comme le souligne le document de consultation, le Québec est déjà engagé dans la lutte contre les changements climatiques et nous croyons qu'il faut non seulement poursuivre, mais aussi accentuer les efforts dans cette voie.

Le Fonds pour l'électrification et les changements climatiques doit disposer d'un budget substantiel, au moins égal aux 3,7 milliards de dollars du Fonds vert. Le gouvernement doit revoir les priorités de financement des projets d'atténuation, d'adaptation et de financement de ce fonds. Il doit aussi instaurer un véritable processus de reddition de comptes et établir une gouvernance fiable. Pour éviter de modifier les structures institutionnelles et organisationnelles à chaque changement de gouvernement, nous sommes en faveur de la formation

¹ Soulignons que le principe d'une transition juste et l'importance de la création d'emplois décents et de qualité sont reconnus dans l'Accord de Paris sur le climat, adopté par 195 pays en décembre 2015. Le gouvernement actuel aurait aussi intérêt à consulter les principes directeurs pour une transition juste de l'Organisation internationale du travail (OIT). Voir, OIT, *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, 2015 [http://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/publications/WCMS_432864/lang--fr/index.htm].

d'une agence ou de toute autre structure d'organisation indépendante et pérenne qui aurait pour but de veiller à l'application des politiques de décarbonisation dans un souci de cohérence, d'éthique, de bonne gouvernance et de reddition de comptes.

Nous saluons le fait que cette consultation se fasse sur une base interministérielle afin de permettre une meilleure cohésion des orientations et de favoriser le dialogue; encore faut-il y mettre les ressources nécessaires. De plus, nous souhaitons que la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) s'approprie le dossier de la transition énergétique juste afin d'élaborer des politiques de la main-d'œuvre et un plan d'action pour la prochaine décennie.

Mesures d'atténuation

Nous savons qu'il faudrait agir pour limiter l'augmentation de la température moyenne globale à 2 °C d'ici la fin du siècle, et si possible circonscrire cette hausse à 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel. Or, nous sommes loin de cet objectif qui nous permettrait peut-être d'éviter le pire. Au contraire, il est plus probable que l'augmentation de la température moyenne globale se situe entre 3,6 °C et 5,3 °C par rapport au niveau préindustriel, ce qui risque d'engendrer des conséquences tragiques.

À la lecture du document de consultation, nous constatons que l'atteinte des cibles de 2020 et de 2030 ne s'y retrouve pas. Le Québec s'est doté de cibles de réduction de gaz à effet de serre (GES) de 20 % pour 2020 et de 37,5 % pour 2030, d'après le niveau de 1990. À ce jour, avec une baisse de seulement 9 %, le Québec n'atteindra pas sa cible de 2020. Le respect d'une cible minimale de réduction de 37,5 % de nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, sous le niveau de 1990, est essentiel pour exercer une pression sur l'ensemble des secteurs. Le fait d'identifier des cibles nous permet aussi d'évaluer nos résultats et de nous comparer aux autres provinces, villes ou États.

Nous sommes d'avis qu'il faut continuer avec le système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre (SPEDE), mais il faut mieux encadrer les revenus et améliorer la gouvernance du Fonds vert tout en augmentant le prix de la tonne de carbone.

Pour atteindre la cible de 2030, il faut réduire substantiellement l'approvisionnement et l'utilisation de produits pétroliers. La cible de Transition énergétique Québec (TEQ) est une réduction de 5 % par année ou 40 % d'ici 2030. Dans le respect de l'Accord de Paris, et selon notre constat, la cible et les moyens pour l'atteindre devraient être beaucoup plus ambitieux.

Par exemple, le pétrole des sables bitumineux, considéré comme étant l'un des plus sales au monde, constitue la première source d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre au Canada. Si rien n'est fait, la production de pétrole issue des sables bitumineux passera de 2,1 millions à plus de 5 millions de barils par jour.

Il est dans la suite des choses de réduire les subventions aux hydrocarbures qui monopolisent des fonds publics considérables.

Lutte contre les changements climatiques : un enjeu pour les travailleuses et travailleurs et leur syndicat

Une politique ambitieuse de lutte contre les changements climatiques, qui intègre des mesures assurant une diminution significative de nos émissions de gaz à effet de serre, ne pourra être mise en œuvre sans la contribution des travailleuses et des travailleurs et de leur syndicat puisqu'elle aura pour effet de modifier certaines pratiques dans les milieux de travail.

Les emplois de plusieurs secteurs seront sans aucun doute affectés par les transformations nécessaires à l'atteinte des cibles. Les choix en matière d'énergie et d'approvisionnement, la continuité du marché du carbone, le développement des technologies vertes et propres et l'adoption de réglementations plus contraignantes sont autant d'éléments qui devraient

transformer la réalité de tous les secteurs, tout comme ils devraient infléchir nos décisions individuelles. D'ailleurs, à ce jour, à peine 10 % des entreprises intègrent des technologies propres au Québec.

La CSN représente des travailleuses et des travailleurs de plusieurs secteurs qui vivent déjà des changements et qui doivent composer avec l'arrivée de nouvelles technologies propres ou avec des changements induits par les modifications aux processus de fabrication. Certains enjeux, tel le développement de l'expertise pour la relève, ou encore la requalification des travailleurs et l'actualisation des compétences, exigent l'intervention de l'État pour protéger les travailleurs les plus vulnérables. Les programmes développés doivent être à la hauteur de nos aspirations et ainsi permettre de préserver la compétence de notre main-d'œuvre.

Dans le cadre d'une transition énergétique juste, la décarbonisation ne peut pas être faite que par les employeurs, bien qu'ils aient une responsabilité certaine. L'adaptation des milieux à la décarbonisation de la société peut s'avérer positive pour certains travailleurs, mais elle peut également représenter un risque de perte d'emplois pour d'autres. Des plans de protection sociale du gouvernement doivent être mis en place; il s'agit d'un enjeu fondamental pour l'acceptabilité des changements nécessaires.

Le concept de transition énergétique juste, porté par les organisations syndicales, réfère aux mesures à adopter afin que le passage d'un système énergétique énergivore vers un système reposant sur des énergies renouvelables se fasse sans trop de perturbations sociales. Soulignons que cette transition suppose des investissements significatifs et des mesures d'adaptation. Selon nous, la détermination d'une cible de réduction des émissions de GES doit se faire en même temps que l'adoption de plusieurs politiques d'adaptation, lesquelles devront permettre une meilleure protection sociale et le soutien des économies locales qui favoriseront une économie plus circulaire et carboneutre.

Quelques secteurs concernés par la CSN

Transport

La CSN représente des salarié-es d'entretien et des conductrices et conducteurs dans plusieurs syndicats œuvrant dans les sociétés de transport collectif, dans les conseils intermunicipaux de transport (CIT) ou chez EXO², et dans le transport de marchandises.

Compte tenu de son bilan carbone, ce secteur est responsable de 43 % des émissions de GES au Québec. On ne peut passer sous silence l'importance de l'auto solo dans nos habitudes de déplacement. Année après année, les différents types de véhicules sont de plus en plus efficaces, mais les consommateurs les choisissent plus gros et plus énergivores. L'ajout d'une taxe de type bonus-malus³ à l'achat d'un véhicule énergivore nous apparaît comme une

² Exo est un organisme public de transport en commun qui a commencé ses activités le 1^{er} juin 2017. Il prend entre autres la relève de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour l'exploitation des trains de banlieue et des organismes de transport des couronnes nord et sud pour les activités de transport par autobus et de transport adapté.

³ Programmes qui encouragent la transition vers des véhicules moins polluants par des incitatifs financiers à l'achat de véhicules qui émettent peu ou aucune émission de GES, et des taxes à l'achat de véhicules émettant beaucoup de GES.

mesure suffisamment dissuasive pour que les automobilistes considèrent davantage l'achat d'un véhicule plus écologique.

Pour que les citoyennes et citoyens délaissent leur automobile, l'offre du transport collectif doit être améliorée, de même que le confort à bord du métro, des autobus et des trains. Selon nous, il est impératif que le gouvernement investisse de façon plus soutenue dans le transport en commun et qu'il entreprenne un virage sérieux vers l'électrification des transports afin de soutenir la mobilité durable.

Nous proposons l'identification et le recensement des formations actuelles dans les institutions d'enseignement qui soutiennent la transition vers l'électrification. Nous croyons aussi nécessaire de créer, de maintenir ou d'adapter les formations actuelles pour qu'elles atteignent les objectifs d'électrification. Pour ce faire, il faudra, entre autres, coordonner les travaux des centres de formation professionnelle (CFP) et des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) afin que du personnel enseignant puisse former de futurs travailleurs.

Efficacité énergétique

La cible de Transition énergétique Québec (TEQ) est d'améliorer de 1 % par année l'efficacité énergétique moyenne de la société québécoise. Cette cible est peu ambitieuse; nous pourrions en effet viser une amélioration plus substantielle. L'énergie la moins coûteuse et la moins polluante demeurera toujours celle que nous évitons de consommer. Cependant, réduire notre consommation d'énergie permettrait de dégager une marge de manœuvre pour le développement, entre autres, de bornes électriques pour le branchement sur le réseau de nouveaux véhicules (autos et camions), et pour la transition des systèmes de chauffage du mazout vers l'électricité.

Les investissements pour une meilleure efficacité énergétique sont primordiaux pour permettre des innovations technologiques moins énergivores, tant dans le transport que dans le bâtiment.

Nous sommes d'avis qu'il faut faire de l'efficacité énergétique un véritable pôle de développement, toujours en bonifiant les ressources.

Industrie

La CSN s'est montrée favorable au système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE), pourvu qu'il réduise de façon absolue et efficace les émissions de GES au Québec. L'application par le gouvernement du SPEDE doit continuer. Toutefois, la réduction des allocations gratuites pour le secteur industriel des gros émetteurs doit être un signal clair que les revenus de la vente des crédits carbone doivent servir à l'investissement dans les technologies propres. Nous sommes d'avis que les mécanismes de ce système requièrent une reddition de comptes transparente et accessible au public.

Bâtiment et construction

Les secteurs du bâtiment et de la construction sont en pleine transformation. Seulement à Montréal, plusieurs bâtiments construits durant la période d'après-guerre doivent être rénovés et isolés. Le financement des programmes de TEQ (par exemple, Rénoclimat) devrait

être permanent afin de permettre le développement d'une véritable culture d'efficacité énergétique. Il serait également intéressant de se doter de cibles d'efficacité énergétique pour les bâtiments résidentiels, institutionnels, industriels et commerciaux; un appui financier pourrait être offert à travers différents programmes afin d'encourager l'atteinte de ces cibles.

Santé

Il existe des préoccupations grandissantes à l'égard de la qualité de l'air, des canicules, des îlots de chaleur, des contraintes thermiques, du virus du Nil occidental, de l'exposition aux rayons UV, etc. De plus en plus de travailleuses et de travailleurs sont affectés par la maladie de Lyme. Les variations de températures extrêmes causent des dommages aux forêts et les rendent plus vulnérables aux maladies. Certains phénomènes affectent notre santé, notre intégrité physique et mentale, et surchargent le système hospitalier. Les services publics sont en première ligne pour combattre les effets de la crise climatique. Le personnel du réseau de la santé et des services sociaux est appelé à intervenir pour aider la population à faire face aux conséquences des changements climatiques. Il s'agit d'un poids supplémentaire à porter pour les travailleuses et les travailleurs déjà surchargés et eux-mêmes accablés par les effets des changements climatiques.

Tourisme

Les changements climatiques affectent l'industrie touristique de multiples façons. Les effets du dérèglement du climat se manifestent par de fortes chaleurs, des modifications à l'enneigement des montagnes, une accentuation de l'érosion des plages ou des sentiers, des épisodes de verglas, des orages violents ou des inondations.

Par ailleurs, certaines activités récréotouristiques peuvent nuire aux objectifs de réduction des GES (motoneiges, VTT, etc.). Le programme Climat municipalités⁴ devrait être grandement bonifié pour soutenir les villes et les municipalités dans la recherche de solutions à ces différentes questions.

Éducation, sensibilisation et information

L'adoption de bonnes pratiques écoresponsables en environnement est l'affaire non seulement des citoyennes et citoyens, mais aussi des industries, commerces et institutions (ICI). Plusieurs citoyens ne semblent pas associer certains de leurs choix aux conséquences liées aux changements climatiques, ou encore ils n'en font pas leur priorité. Le développement et la promotion de pratiques écoresponsables et de choix judicieux et éclairés passent, selon nous, par des campagnes soutenues. En ce sens, une stratégie et un plan de communication devraient être élaborés par le gouvernement afin d'éduquer et de sensibiliser la population.

De plus, comme le souligne le document de consultation, les risques pour la santé associés aux changements climatiques s'accroissent et de nouvelles maladies font maintenant leur apparition en sol québécois. Cet état de fait devrait conduire le gouvernement à mieux informer la population et à développer des programmes de prévention à l'intention des citoyens et des travailleurs.

⁴ [<http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/climat-municipalites2/index.htm>].

Transition énergétique Québec (TEQ)

Le gouvernement doit mieux faire connaître à la population, aux entreprises et aux syndicats le plan directeur et l'ensemble des programmes de TEQ. L'implantation d'une agence indépendante forte est préférable à un bureau intégré à un ministère, où l'ingérence politique et la lourdeur administrative risquent fortement de plomber son efficacité en plus de limiter ses possibilités.

Conclusion

S'engager dans une transition énergétique ambitieuse n'est pas une question de choix. Les politiques actuelles ne suffisent plus, et les décisions les plus difficiles et les plus coûteuses, tant pour l'atténuation et que pour l'adaptation, restent à venir. À ce jour, le Québec ne dispose pas d'une structure suffisamment intégrée pour développer un cadre d'action capable d'appuyer efficacement sa vision théorique.

Dans notre mémoire, nous avons insisté sur les enjeux du monde du travail, qui sont trop souvent oubliés dans les discussions en cours.

Nous revendiquons la participation des travailleuses et des travailleurs dans tous les secteurs qui sont ou seront touchés par la transition énergétique, entre autres en matière de formation de la main-d'œuvre et des professions. Nous reconnaissons l'engagement et le leadership du Québec en matière d'électrification et de lutte contre les changements climatiques. Pour maintenir ce leadership, il faudra certes que le gouvernement fasse de ces enjeux un projet de société avec des ressources humaines, techniques et budgétaires grandement bonifiées. Le gouvernement, les entreprises, les travailleurs et les groupes environnementaux et sociaux doivent s'engager ensemble dans un dialogue portant sur des objectifs communs.

La transition énergétique favorise la création d'emplois dans certains secteurs et sous-secteurs précis. Les gains en efficacité énergétique qui découleront de cette transition pourraient accroître la productivité globale de l'économie québécoise, et par conséquent, contribuer à la richesse du Québec. Nous proposons de saisir cette occasion qui nous est offerte pour mettre en place un cadre réglementaire cohérent et efficace pour stimuler une transition énergétique qui soit juste pour les collectivités.